



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E53340

VALABLE JUSQU'AU 23/09/2026

ÉDITÉ LE

02/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/05/2000

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 26/11/2013

30 000

Raison sociale : ETANCOBA

Sigle : ETANCOBA

50 RUE EMILE ZOLA

42510 BUSSIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ROANNE 43157088600025

Téléphone : 04 77 27 40 12

Fax : 04 77 27 40 13

Portable : 06 07 96 10 93

Siret : 431 570 886 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 18 440

Site Internet : www.etancoba.fr

E-mail : etancoba@etancoba.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-140391

Responsabilité légale :

PELLIER DANIEL (431 248 624) / PELLIER DANIEL PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-140391

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	12/06/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	12/06/2024
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	22/05/2025
3222	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	01/07/2025
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	22/05/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	23/10/2024
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	12/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.